

DEPARTEMENT
DES ARDENNES
ARRONDISSEMENT DE
VOUZIER
VILLE DE
VOUZIER

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

DELIBERATION n° : 2021/010

Réunion du Mardi 09 février 2021 à 19h
sous la Présidence de **M. Yann DUGARD, Maire.**

Date de convocation : 02/02/2021

Date d'affichage : 02/02/2021

Nombre de Conseillers :

En exercice : 29

Présents : 23

Votants : 27

Présents : Mme BAUDART Martine, Mme BERGERY Marie-Claude, M. BOLY Francis, M. CARPENTIER Dominique, M. COLSON Pascal arrivé à 19h05, Mme CORNEVIN CORDONNIER Barbara, Mme COSSON Geneviève, M. COURVOISIER CLEMENT Frédéric, Mme DERVIN Eva, , Mme DION Valentine, M. DUCASTEL Jean, M. DUGARD Yann, M. GODART Olivier, Mme HAUDECOEUR Agnès, Mme LAMPSON Nadège, Mme LAROCHE Gisèle, M. LEBON Christophe, Mme LESUEUR Patricia, M. MACHINET Jean-Baptiste, Mme MAROTEAUX Nathalie, , Mme PAYEN Françoise, M. PREVOT Johnny, M. RENOLLET Hubert.

Excusés avec pouvoir de vote : M. DESGEORGES Marc ayant donné pouvoir de vote à M. LEBON Christophe, Mme FESTUOT Annie ayant donné pouvoir de vote à M. RENOLLET Hubert, M. LAIES Benoit ayant donné pouvoir de vote à Mme BERGERY Marie-Claude, Mme ROGER Magali ayant donné pouvoir de vote à Mme LAMPSON Nadège, Mme THOMAS Andrée ayant donné pouvoir de vote à Mme PAYEN Françoise.

Ne prend pas part au vote : M. COURVOISIER CLEMENT Frédéric

Secrétaire de séance : M. GODART Olivier.

Objet : Adhésion de la commune de Vouziers au Syndicat du Sud Est (SSE)

Vu la délibération n° 2020-27, en date du 03 décembre 2020, du Comité du Syndicat d'eau et d'assainissement du Sud-est des Ardennes, approuvant l'adhésion de la commune de Vouziers,

Vu la notification de cette délibération par Monsieur le Président dudit Syndicat en date du 10 décembre 2020.

Conformément à l'article L 5211-18 du Code général des Collectivités Territoriales

Après avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité :

- APPROUVE l'adhésion de la commune de VOUZIER pour l'ensemble de son territoire au Syndicat d'eau et d'assainissement du Sud-est des Ardennes.

Fait en mairie le 12 février 2021

Le présent acte a été :

Publié -Notifié le : 7 FEV 2021

Transmis au contrôle de légalité le :

Il est certifié exécutoire.

Le Maire,

Le Maire

Yann Dugard

